



# Rapport d'activité

**20 ans d'activité**



### **Constitution vaudoise Art 70 “Vie associative et bénévolat”**

*<sup>1</sup> L'Etat et les communes prennent en considération le rôle de la vie associative et reconnaissent son importance.*

*<sup>2</sup> Ils peuvent accorder aux associations reconnues un soutien pour leurs activités d'intérêt général.*

*<sup>3</sup> Ils peuvent leur déléguer des tâches dans le cadre de contrats de partenariat.*

*<sup>4</sup> Ils facilitent le bénévolat et la formation des bénévoles.*

### **Mot du président**

#### *Quel avenir pour les associations ?*

Au cours de cette dernière année, j'ai tout particulièrement pris conscience de la multiplicité, et de la diversité de la vie associative. Santé, social, patrimoine, culture, formation, sport, loisirs, et j'en passe, la liste serait encore très longue. Les associations sont au sein de notre société. Elle sont un lieu privilégié où s'incarnent les valeurs associatives non marchandes, que sont : la solidarité, l'entraide, le lien social, la promotion des personnes. Par leurs objectifs, le travail, l'engagement de leurs membres, la mixité sociale et culturelle des personnes rassemblées autour d'un même projet, les associations concourent à la lutte contre les discriminations, l'exclusion, l'isolement, favorise l'intégration et le renforcement du lien social. Les associations représentent un mode privilégié de sociabilité, de rapport à autrui. Elles contribuent à assurer l'identité sociale des personnes qui y participent. La valeur intégrative des associations n'est plus à démontrer.

La vie associative est riche, mais elle est fragile ! J'observe cela tant dans mes engagements associatifs que dans les préoccupations et les témoignages que nous réceptionnons au Centre d'appui. Nombre de difficultés existent dans la conduite d'une association. Pas simple, aussi, de garder une association vivante ! De nombreux témoignages relèvent qu'il est difficile de trouver des personnes disposées à donner du temps pour conduire et animer une association. Certains secteurs attirent, aussi, plus que d'autres. De nombreuses présidences, de nombreux mandats se prolongent au-delà du raisonnable. Il est vrai que la culture du Moi, le repli sur la famille, le travail et les loisirs ne favorisent pas l'éclosion de la vie associative.

Le 22 septembre 2002, le peuple accepte la nouvelle Constitution vaudoise qui comprend l'art. 70 intitulé : « Vie associative et bénévolat ». Les espoirs et les attentes sont grands, voire immenses. Il y aurait tellement à faire. Pour notre Association, pour vos associations, donc pour nous tous, la mise en œuvre de cet article est, il est vrai, bien timide. Que faire tous ensemble pour qu'une réelle politique de la vie associative se mette en place dans notre canton ? La question reste ouverte ! *Roland Rapaz, extrait du discours d'introduction des 20 ans de l'Association*

## 18 novembre 2008 - Les 20 ans de l'Association

### 84 associations présentes

Cette constellation d'associations, nous l'avions rêvée. Un mobile tout en souplesse, s'adaptant aux vents, aérien, notre regard sur le monde associatif. D'abord une idée fugace, puis une certitude : les associations seraient le centre de cette journée, sous forme de ciel multicolore. Notre vœux a été exaucé, nous étions nombreux ce mardi 18 novembre 2008 à réfléchir ensemble à l'avenir des associations.

Nos chaleureux remerciements, donc, à vous tous qui avez fêté cet anniversaire à nos côtés en toute simplicité ! Pour votre participation, votre implication et votre enthousiasme à partager ces instants avec nous ! Pour les échanges, réflexions et besoins exprimés tout au long de cette journée faste !

Bien au-delà de cette journée, les réflexions au sein de notre Association vont bon train. Voici, dans le désordre, quelques unes des attentes des associations, récoltées lors de cette journée et, qui nourrissent nos débats :

- ★ Meilleure reconnaissance des associations par les pouvoirs publics
- ★ Partage des ressources entre associations
- ★ Meilleure visibilité de la diversité des associations
- ★ Rencontres régulières entre associations
- ★ Légitimation d'un code de bonne conduite des associations
- ★ Et bien d'autres encore ...

Les sujets que nous abordons au sein de notre Association sont donc riches et rendent nos réflexions d'autant plus stimulantes qu'elles émanent de vos propres souhaits et préoccupations. Dans les temps qui viennent, nous aurons l'occasion de traiter avec vous de ces différents points.

Mais auparavant partageons avec vous quelques photographies de cette journée qui peuvent être téléchargées sur notre site [www.association-avec.ch](http://www.association-avec.ch)



**Merci à tous les bénévoles. Sans vous la fête n'aurait pas été aussi belle !**

Elisabeth Burgisser, Ariane Cuhat, Michèle Fontolliet, Marylise Fragnière, Marc-Henri Fragnière, Rose-Marie Fragnière, Olivier Jeanneret, Claire-Lise Gerber, Betty Giorgianni, Joseph Giorgianni, Boy Gross, Gilbert Gueissaz, Pierre-André Heiniger, Roland Joseph, Maria Lecoultre, Marine Luy, Nicolas Rigollet, Ingo Toplitsch, Marlène Voutat.



149

appuis fournis dans le montage et la gestion de projets associatifs

425

personnes ayant suivi nos formations sur les thèmes de la gouvernance associative, la collaboration entre milieux professionnels et milieux bénévoles actifs dans l'action sociale vaudoise

## Appui à la création d'association

### *Pourquoi créer une association ?*

Le projet associatif réunit plusieurs personnes concernées par une thématique commune - régionale ou à plus large audience - qui mettent en commun leur temps et leurs compétences au service d'un idéal de société dans laquelle le "vivre ensemble" prime.

Le projet associatif anime ses membres ainsi que ses usagers dans la perspective de prendre part à la construction et au changement de la société toute entière par le biais de la cohésion, de l'anticipation et de l'innovation sociale. (*Fonda Rhône-Alpes, "Autoévaluation des associations et de leur utilité collective", avril 2006, p.8-9).*

### *Dans quelles thématiques sociétales les associations, aidées dans leur création par l'Association en 2008, s'inscrivent-elles?*

L'aide au démarrage de projets associatifs a touché principalement 4 domaines :

- Pauvreté - exclusion - besoins vitaux
- Famille - liens intergénérationnels
- Coopération - développement Nord-Sud
- Culturel - artistique - loisirs - environnement

qui se recoupent en 3 préoccupations majeures de la société civile

- ~ Les inégalités sociales et économiques (paupérisation, précarité, exclusion) ici et ailleurs.
- ~ Le sentiment d'isolement, d'individualisme, l'esprit de compétition, le repli sur soi, les intolérances, les violences.
- ~ La distance entre groupes sociaux et groupes d'âges.

## Appui à la gouvernance d'association

L'Association apporte une expertise généraliste dans plusieurs domaines de la gouvernance des associations (RH, financier, juridique, communication, etc.). Les demandes en 2008 se sont concentrées essentiellement sur deux aspects de la conduite associative :

- La gestion RH (liens entre collaborateurs bénévoles et salariés - relations comité bénévole et équipe salariée).
- La gestion de la structure associative à proprement parlé (rôle et fonctions des divers organes de l'Association).

## Centre de documentation et d'étude

499

demandes traitées dans le cadre des permanences (téléphones, mails, passages à l'Association) qui renvoient à la création et à la gestion d'association, l'emprunt et la consultation d'ouvrages, de fiches techniques, de guides, etc.

40'000

connexions mensuelles sur le site internet de l'Association [www.association-avec.ch](http://www.association-avec.ch)

125

nouvelles organisations enregistrées dans la base de données de l'Association



## Projets conduits en 2008

4 projets débutés en 2007 ont été pérennisés en 2008 et converti en activités régulières.

- Site internet AVEC : permettre aux milieux intéressés de mieux connaître les prestations proposées par l'Association.
- Newsletter : permettre aux milieux et personnes intéressées d'accéder plus facilement à toute une série d'informations régulières et "à jour" en matière de vie associative et de bénévolat.
- Sud'Express : gérer et promouvoir une banque de données informant sur les possibilités d'engagement bénévoles, prioritairement pour les jeunes, à l'étranger.
- Kameleo: donner la possibilité à des petites associations d'obtenir leur propre site à un prix avantageux et le gérer sans l'aide d'un web-master.

*Pour en savoir plus : [www.association-avec.ch](http://www.association-avec.ch)*

20 ans de l'Association AVEC (cf. page précédente)

### Réseau de consultants spécialisés

Le projet a été développé suite à des bilans, réalisés sur la base des consultations dispensées par l'Association, mettant en lumière des besoins croissants des associations en matière d'appuis spécifiques dans divers domaines tels que la communication, la fiscalité, la gestion RH, etc. Ce réseau de consultants spécialisés, mis en place par notre Association, proposent leurs services payants dans un esprit (et tarif) associatifs. Pour faire partie du réseau, il convient de respecter un certain nombre de droits et d'obligations.

*Pour en savoir plus : [www.association-avec.ch/\\_page/1\\_prestations/consultants.cfm](http://www.association-avec.ch/_page/1_prestations/consultants.cfm)*

### Association Mode d'emploi

Le projet est né de la collaboration entre le BLI (Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés), le CSP (Centre social protestant) et le FEEL (Forum des étrangers et des étrangères de Lausanne). Le but est de faciliter l'accès à l'information pour les personnes étrangères en matière de création et de gestion d'association en éditant une brochure traduite en plusieurs langues reprenant le b.a-ba du fonctionnement associatif. Ce projet est soutenu par les différents partenaires vaudois actifs dans le domaine de l'intégration des étrangers et intéresse même plusieurs cantons romands. Malheureusement, à l'heure actuelle, les finances manquent pour poursuivre ce projet. Toutefois, notre Association ne baisse pas les bras et continue les recherches de fonds.

## Travail de réseau (liste non exhaustive)

L'Association a collaboré avec :

- Le BLI (Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés), le CSP (le Centre social protestant), le FEEL (Forum des étrangers et étrangères de Lausanne) sur le projet *Association Mode d'emploi* (cf. page précédente).
- La FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération) pour faciliter la distribution de nos prestations à leurs membres.
- Le GIJ (Groupe intérêt jeunesse), notamment pour la mise en place de la LPEJ (Loi sur la promotion de l'enfance et de la jeunesse.)
- L'ASBV (Association des services bénévoles vaudois) pour préciser toujours mieux les champs de compétences respectifs.
- La FAJ (Fondation pour l'accueil de jour) pour que les structures d'accueil de la petite enfance développent et conservent les valeurs associatives.
- Le GRPB (Groupe romand de promotion du bénévolat) et l'Association Forum Bénévolat.ch pour la promotion du Dossier Bénévolat (outil de validation de l'engagement bénévole).



## Partenaires financiers

**Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)** : convention pour la gestion du Centre d'appui à la vie associative.

**Forum Bénévolat.ch** : promotion du Dossier Bénévolat.

**Fondation KOSCH** : l'Association AVEC est le point de référence pour la suisse romande en matière de groupes d'entraide autogérés.

## Nouvelles de l'Association

### Membres du Comité

Roland Rapaz, Président (ancien Directeur d'établissement scolaire, Conseiller communal Ville de Lausanne), Maria Awanzino (ancienne Directrice de la Fondation Jeunesse et Familles), Patricia Plaza Gruber (Cheffe de projets, Gestion électronique documents EPFL), Carlos Lavignasse (Consultant indépendant, économiste et sociologue), Luc Wilhelm (Formateur à la Main Tendue et indépendant), Claude Bovay (Président de la FASL et professeur à la Haute école de travail social et de la santé Vaud/EESP), Jean-Pierre Allamand (ancien Directeur des études générales et des relations extérieures de la Ville de Lausanne), Sylviane Pfistner (Directrice "Espace ressources" intervenante en ressources humaines et communication).

Mariane Aeschbacher quitte sa fonction de membre du Comité. Nous la remercions vivement pour son engagement et son dynamisme.

### Organe de contrôle des comptes

Patricia Roux, Gérald Bérout

### Equipe salariée

Marie-Chantal Collaud (ETP 60), Latha Heiniger (ETP 50 de janvier à juin, congé maternité d'août à décembre / remplacement assuré par Joëlle Toplitsch).

### Administration

Ariane Cuhat (ETP 10), Elisabeth Burgisser (Emploi temporaire subventionné, ETP 80 de janvier à août).

### Stagiaire (de janvier à juin)

Joëlle Toplitsch (Animatrice socioculturelle 3<sup>e</sup> année Haute école travail social santé Vaud/EESP de janvier à juin).

**Bénévoles** (cf. page précédente)